

# Une nouvelle page s'écrit !

Une nouvelle opportunité de développement s'offre aux entrepreneurs à travers le «Programme intégré d'appui et de financement des entreprises», récemment lancé sur instructions du roi Mohammed VI. Le ministère des Finances, la Banque centrale et les banques de la place se sont tous mobilisés pour mettre en place des mesures destinées à limiter -mais surtout à dépasser- les difficultés qui entravent l'accès au financement des jeunes porteurs de projet et des très petites et petites entreprises.



Tout a commencé le 11 octobre 2019, lors du discours royal à l'occasion de l'ouverture de la session d'octobre du Parlement. Dans son discours, le roi Mohammed VI a déclaré: «À cet effet, Nous invitons le Gouvernement et Bank Al-Maghrib, en coordination avec le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM), à œuvrer à la mise au point d'un programme spécial d'appui aux jeunes diplômés, de financement des projets d'auto-emploi». Quelques semaines plus tard, précisément le 27 janvier dernier, a eu lieu, au Palais royal à Rabat, la cérémonie de présentation du «Programme intégré d'appui et de financement des entreprises» et de signature des conventions y afférentes. C'est le ministre de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration, Mohamed Benchaâbou, qui a ainsi présenté les documents relatifs audit programme au roi, en présence du wali de Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri, et du président du GPBM Othman Benjelloun. À cette occasion, Benchaâbou a fait savoir que, peu après le discours royal, plusieurs réunions entre le gouvernement, Bank Al-Maghrib et le secteur bancaire ont été tenues, aboutissant à l'élaboration du «Programme intégré d'appui et de financement des entreprises». Le Maroc parie ainsi sur le développement de l'entrepreneuriat, considéré de par le monde comme un levier d'accélération de la création d'emplois, d'autant plus que l'économie nationale en a fortement besoin. Selon les statistiques du Haut-commissariat au plan, en 2019, l'économie marocaine a créé

165.000 postes d'emploi (+1,5%), découlant d'une création de 250.000 postes en milieu urbain et d'une perte de 85.000 en milieu rural, contre une création de 111.000 une année auparavant. De plus, le nombre total de chômeurs a baissé de 30.000 personnes au niveau national, s'établissant à 1.107.000 chômeurs. De ce fait, le taux de chômage est passé de 9,5% à 9,2% au niveau national. Une amélioration qui n'est pas très significative, ne réussissant toujours pas à s'inscrire dans une tendance baissière durable.

## Principaux axes du programme

Le Programme intégré d'appui et de financement des entreprises se veut être un nouveau cadre incitatif et intégré, basé sur des dispositifs de garantie, de financement, de capital investissement et d'assistance technique, spécialement mis en place au profit des très petites entreprises, des petites et moyennes entreprises, des jeunes porteurs de projet, des jeunes entreprises innovantes et des auto-entrepreneurs. Trois principaux axes ont été définis pour la mise en place de ce programme de grande envergure. Il s'agit du financement de l'entrepreneuriat, de la coordination des actions d'appui, de l'accompagnement de celui-ci au niveau des régions et de l'inclusion financière des populations rurales. À noter dans ce sens que plusieurs mesures ont été établies afin de dépasser les entraves à l'accès au financement des jeunes porteurs de projet et des très petites et petites entreprises. Pour l'application de ce programme, un compte

d'affectation spéciale «Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat» a été créé dans le cadre de la loi de Finances 2020. Doté d'une enveloppe de 8 MMDH répartie sur 3 ans, il est financé à parts égales par l'État et le secteur bancaire. L'objectif de ce fonds est de permettre aux jeunes porteurs de projet et aux petites et moyennes entreprises d'accéder au financement. Il favorisera également une intégration économique et professionnelle des travailleurs du secteur informel. Sur ce point, une attention particulière sera portée à la mise en place d'une approche volontariste entre le ministère des Finances, Bank Al-Maghrib et le secteur bancaire pour la simplification des procédures, la facilitation des conditions de garanties en éliminant les garanties personnelles et la réduction des coûts des crédits. Lors de l'annonce de ce programme, Benchaâbou a assuré à la presse que celui-ci «contribuera chaque année à la création d'environ 27.000 nouveaux postes d'emploi et à l'accompagnement de 13.500 entreprises supplémentaires».

## Mise en œuvre

Afin d'assurer la réussite du Programme intégré d'appui et de financement des entreprises, trois conventions ont été signées devant le roi. La première est une convention signée pour le financement de l'entrepreneuriat entre le ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration, Bank Al-Maghrib et le Groupement professionnel des banques du Maroc. La deuxième concerne la coordination des actions d'appui et d'accompagnement de l'entrepreneuriat au niveau des régions. Elle a été signée par le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, Mohamed Benchaâbou, Abdellatif Jouahri, Othman Benjelloun, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj, et la directrice générale de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT), Loubna Tricha. La troisième convention consiste en un partenariat entre le Crédit agricole du Maroc et Al Barid Bank portant sur l'inclusion financière des populations rurales. Celle-ci a été signée par Mohamed Benchaâbou, Abdellatif Jouahri, le président du directoire du Crédit agricole du Maroc, Tarik Sijilmassi, et le président du directoire d'Al Barid Bank, Redouane Najmeddine. À noter qu'il sera procédé à la création de commissions au niveau des régions. Elles seront chargées de la coordination et du suivi de l'exécution des mesures relatives à l'accompagnement entrepreneurial. En outre, le ministère de l'Économie, des finances et de la réforme de l'administration œuvrera avec Bank Al-Maghrib à l'accélération de la mise en application de la Stratégie nationale d'intégration financière. Les deux institutions assureront également son suivi à travers l'établissement de rapports périodiques qui seront soumis au souverain. ●

# Les banques déclinent leurs offres

«Intelaka» marque une réelle rupture avec tout ce que les banques ont pu établir jusqu'à présent. La mobilisation est générale. La communication autour des offres bancaires a déjà commencé. Un premier retour d'expérience des banques a déjà été fait.



Le succès du programme Intelaka réside dans l'engagement de tous les acteurs concernés, notamment les établissements publics et l'ensemble du secteur bancaire. Lors de la présentation du Programme intégré d'appui et de financement des entreprises au roi, Othman Benjelloun, président du Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM), a assuré que le secteur bancaire s'engage à contribuer à hauteur de 3 MMDH, à parts égales entre le secteur bancaire et l'État, au Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat. «Chacune des banques s'engage à mettre au service des jeunes porteurs de projet et des petites et moyennes entreprises tout l'accompagnement dans la durée qu'ils requièrent, en termes de proximité, d'écoute, d'assistance à la structuration, de formation ou de conseil, dans tous les secteurs économiques et de toutes les régions du royaume», a-t-il souligné. C'est ce qui a été fait, après la publication de la circulaire de Bank Al-Maghrib (BAM) sur les modalités de refinancement des crédits bancaires accordés dans le cadre du programme «Intelaka». Les banques s'engagent ainsi à présenter des produits simples d'accès et d'utilisation, grâce à des procédures allégées de constitution et de garantie, bénéficiant d'une gratuité, au départ, des frais de constitution des dossiers ainsi que de faibles taux d'intérêt, grâce à un taux de refinancement privilégié consenti

aux banques par BAM. Les institutions bancaires de la place s'engagent également au niveau des délais de réponse aux entrepreneurs, qui ne dépasseront pas les trois semaines. Ces délais seront d'autant plus facilités que les banques se verront confier, par la Caisse centrale de garantie, la délégation d'octroi de garantie pouvant atteindre jusqu'à 80% du montant du crédit.

## Mobilisation

Dans le prolongement des activités et événements organisés dernièrement suite au lancement du programme «In-



**Des dossiers de crédit sont déjà traités et même autorisés par les agences bancaires de la place.**

telaka», qui apporte une offre intégrée de financement des jeunes porteurs de projet, des TPE, du monde rural et des entreprises exportatrices, les banques ont lancé leur communication autour des produits qu'ils proposeront à ces catégories. En effet, lors d'une rencontre nationale organisée récemment à Rabat autour du Programme intégré d'appui et de financement des entreprises, les walis des régions, les présidents des centres régionaux d'Investissement (CRI) et l'ensemble des intervenants ayant une présence au niveau régional et concernés par cette opération étaient présents afin de mieux appréhender les contours de ce programme. À ce sujet, Othman Benjelloun a qualifié Intelaka de «magnifique dynamique qui donne de l'espoir aux porteurs de projets». Il a même souligné que des dossiers de crédit ont été traités et même autorisés par certaines agences bancaires de Bank of Africa. Même engouement du côté de la Banque Populaire: son président Mohamed Karim Mounir a annoncé que «quelque 200 dossiers ont été traités et autorisés par la banque». Il assure d'ailleurs qu'«à ce rythme, l'objectif fixé des 13.500 entreprises accompagnées sera largement dépassé». Le groupe a en effet lancé son offre «Chaabi Intelak» destinée aux TPE et porteurs de projet, proposant un crédit à 2% aux TPE réalisant un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 10 MDH, avec frais de dossier offerts. Présent à cette manifestation, Mohamed El Kettani, président du groupe bancaire Attijariwafa bank, a également confirmé la mobilisation générale des agences de son réseau enregistrant entre 5.000 et 12.000 visites par jour liées au programme. Selon lui, «90% des visiteurs viennent s'informer des procédures liées au programme Intelaka». Plusieurs sont alors redirigés vers Dar Al Moukawil qui, selon El Kettani, va quadrupler la taille du réseau pour répondre au besoin d'information et de conseil. La BMCI affirme également son engagement pour la mise en place du programme. La banque a signé, dans le cadre du GPBM, l'ensemble des conventions entrant dans le cadre du Programme intégré d'appui et de financement des entreprises. Les responsables de BMCI expliquent que «plusieurs actions sont progressivement mises en place dans l'ensemble des régions du royaume, notamment la mise en place des relations étroites avec l'ensemble des CRI, l'OFPPPT, la CCG, l'Anapec au profit des détenteurs de projet ainsi qu'un conseil et un appui de qualité; la communication externe mise en place pour informer les clients et prospects; celle interne vis-à-vis de l'ensemble des collaborateurs et la mise en place d'une formation pour leur permettre de répondre au mieux aux demandes des porteurs de projets». Des produits de financement, un accompagnement et des processus de traitements de dossiers dédiés viendront par la suite compléter l'offre de BMCI.